

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 8 août 2023 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.**

Sont présents :

M. Christian Baril	maire
Mme Valérie Giguière	conseillère siège #1
M. Quentin Kelhetter	conseiller siège #2
M. Robert Gendron	conseiller siège #3
Mme Amélie Guay	conseillère siège #4
Mme Joanne Costo	conseillère siège #5
Mme Annie Demers	conseillère siège #6

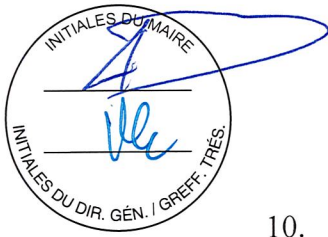
**Assistent également à cette séance :** Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe administrative.

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE 4 JUILLET 2023 :
  - 3.1 Approbation ;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour ;
  - 5.2 Colloque de Zone ADMQ ;
  - 5.3 Regroupement d'achats – Assurances collectives UMQ ;
  - 5.4 Location de salle 2023-2024 – Dîners communautaires CAB ;
  - 5.5 Recours pour des dépenses courues – Droit de retrait 1245 Marie-Victorin ;
  - 5.6 Formation Webinaire en urbanisme – COMBEQ ;
6. GESTION FINANCIÈRE :
  - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements ;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ;
8. TRANSPORT :
  - 8.1 Achat d'un ponceau – Route à la Laine ;
  - 8.2 Demande d'installation de miroir convexe – Jonction 18<sup>e</sup> avenue/Route 132 ;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts ;
  - 9.2 Branchements d'aqueduc – Rang Saint-Joseph :
    - 9.2.1 Offre de service d'ingénierie pour les plans et devis ;
    - 9.2.2 Demande d'aide financière ;
  - 9.3 Délégation de compétence de l'entente avec Éco Entreprise Québec – MRC Lotbinière ;
  - 9.4 Suivi offres de services travaux d'électricité – Système de télémétrie ;
  - 9.5 Projet bouclage 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenue :
    - 9.5.1 Offre de service additionnelle en assistance technique pour la surveillance des travaux ;
    - 9.5.2 Analyse des soumissions SEAO ;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:
  - 10.1 Rapport de permis émis en juillet 2023 ;
11. LOISIRS ET CULTURE :
  - 11.1 Achat air climatisé – Bibliothèque ;
  - 11.2 Offre de services – Projet Pumptrack ;
  - 11.3 Offres de services – Projet 2023 Bandes de patinoire ;
  - 11.4 Entente de partenariat pour des activités des jeunes – La Maison Le Tag ;
  - 11.5 Électricité – Activités septembre 2023 du Comité de loisirs ;
12. QUESTIONS DIVERSES ;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS ;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE ;

**2023-08-204**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant le point 11.5 Électricité – Activités septembre 2023 du Comité de loisirs.

**3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 JUILLET 2023**

**3.1 Approbation**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture.

**2023-08-205**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Gauy  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juillet dernier.

**4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La directrice générale Hanta Rasami fait la lecture de la correspondance en date du 8 août 2023 et répond aux questions des membres du conseil.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour**

- Départ du directeur incendie
- Planification stratégique - MRC Bécancour
- Rencontre d'informations filière batterie

**5.2 Colloque de Zone ADMQ**

Considérant le colloque de Zone de l'ADMQ qui se tiendra le 15 septembre 2023 à la Grange Pardue située à Ham-Nord ;

**2023-08-206**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami à participer au colloque de Zone le 15 septembre à la Grange Pardue située à Ham-Nord. Les frais d'inscriptions sont au montant de 143,72 \$ par membre. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.3

### Regroupement d'achats – Assurances collectives UMQ

Considérant que conformément à la Loi sur les cités/ au Code municipal et dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ, la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et le conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurance collective pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2029;

Considérant que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ;

Considérant que la rémunération prévue dans le cadre des regroupements d'assurance collective de l'UMQ est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent souhaite maintenant confirmer son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence;

2023-08-207

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récite au long ;

Que le Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité ;

Que l'adhésion au regroupement en assurance collective Estrie-Montérégie sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1er juin 2024 au 31 mai 2029 ;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurance collective à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

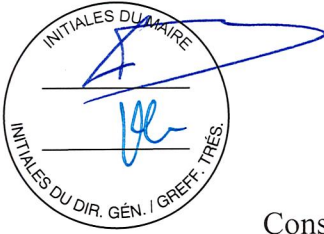
Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public ;

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à respecter les conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

5.4

### Location de salle 2023-2024 – Dîners communautaires CAB

Considérant que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour est un organisme présent au sein de notre communauté ;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour désire louer gratuitement la salle municipale pour leurs dîners communautaires qui auront lieu chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois tout comme les années précédentes à compter du 20 septembre 2023 jusqu'au 15 mai 2024 ;

Considérant le projet de la salle multifonctionnelle à l'église ;

**2023-08-208**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Annie Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter de louer gratuitement la salle municipale afin que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour puisse continuer ses activités tout comme les années précédentes à compter du 20 septembre 2023 jusqu'au 15 mai 2024.

### **5.5 Recours pour des dépenses courues – Droit de retrait 1245 Marie-Victorin**

Considérant les dépenses courues par la municipalité au montant total de 8 326,21 \$ pour l'immeuble situé au 1245 route Marie-Victorin;

Considérant que cet immeuble a fait l'objet d'un droit de retrait valide;

Considérant que la municipalité veut faire des démarches afin de réclamer les frais dépensés au propriétaire;

Considérant la recommandation des avocats de la firme LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L AVOCATS;

**2023-08-209**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'envoyer une lettre réclamant les dépenses courues au montant total de 8 326,21 \$ auprès du propriétaire.

### **5.6 Formation Webinaire en urbanisme – COMBEQ**

Considérant que le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, la COMBEQ offre un webinaire pour les officiers municipaux;

Considérant que ce webinaire apporte plusieurs nouveautés en urbanisme;

Considérant que le frais de formation pour les non membres est au montant de 125 \$ plus les taxes applicables;

**2023-08-210**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Quentin Kelhetter  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami de participer au webinaire COMBEQ le mardi 26 septembre de 13h à 15h30 au montant de 125 \$ plus les taxes applicables.

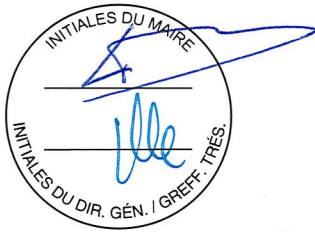
## **6. GESTION FINANCIÈRE**

### **6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements**

**2023-08-211**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Valérie Giguière  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que la présentation futures des comptes comporteront plus d'informations.

<b>Total des salaires :</b>	27 976,28 \$
<b>Total des incompressibles – Municipalité :</b>	33 685,22 \$
<b>Total des comptes à payer – Municipalité :</b>	75 185,15 \$
<b>Total</b>	136 846,65 \$

### 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 8. TRANSPORT

#### 8.1 Achat d'un ponceau – Route à la Laine

Considérant les fortes pluies du 13 juillet 2023 ayant entraîné des dégâts majeurs sur un ponceau de la route à la Laine, provoquant la fermeture de celle-ci;

Considérant qu'il était urgent de rétablir le passage sur la route à la Laine;

2023-08-212

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner le devis de la firme Centre du Ponceau Courval inc. pour la réparation du ponceau de la route à la Laine, au montant de 6 322 \$ plus les taxes applicables;

D'assumer tous les frais relatifs à ces travaux.

#### 8.2 Demande d'installation de miroir convexe – Jonction 18<sup>e</sup> Avenue/Route 132

Point à reporter dans une séance ultérieure.

### 9. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de juillet 2023 est de 419 m<sup>3</sup> (92 272 gallons impériaux).

#### 9.2 Branchement d'aqueduc – Rang Saint-Joseph

##### 9.2.1 Offre de service d'ingénierie pour les plans et devis

Point à reporter dans une séance ultérieure.

##### 9.2.2 Demande d'aide financière

2023-08-213

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser M. Saad Rekkal, chargé de projet à entreprendre les démarches d'aide financière pour la construction d'un réseau d'aqueduc dans le rang Saint-Joseph.

#### 9.3 Délégation de compétence de l'entente avec Éco Entreprise Québec – MRC Lotbinière



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté le Règlement portant sur la modernisation de la collecte sélective de certaines matières résiduelles, lequel est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

Considérant que le 24 octobre 2022, RECYC-QUÉBEC a confié à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) le rôle d'organisme de gestion désigné de cette modernisation;

Considérant que conformément au Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, il est demandé aux organismes municipaux ayant un contrat de collecte et de transport se terminant le ou avant le 31 décembre 2024 ou réalisant la collecte et le transport des matières recyclables en régie interne, de conclure une entente avec ÉEQ au plus tard le 7 septembre 2023;

Considérant que conformément au Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, il est demandé aux organismes municipaux et à ÉEQ d'optimiser les territoires de desserte par la conclusion d'ententes avec des MRC ou des regroupements de municipalités possédant une masse critique;

Considérant que la MRC de Lotbinière, ses dix-huit (18) municipalités et les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Parisville, de Fortierville, de Sainte-Françoise et de Villeroy (ci-après les cinq (5) municipalités hors territoire de la MRC), ont déjà plusieurs ententes de regroupement pour certains services en gestion de matières résiduelles (exploitation du LET, réalisation du PGMR, etc.);

Considérant que les opérations de services de collecte et de transport des matières recyclables ont été délégués par les dix-huit (18) municipalités de la MRC et les cinq (5) municipalités hors territoire de la MRC à trois (3) regroupements municipaux différents;

Considérant que les dix-huit (18) municipalités de la MRC et les cinq (5) municipalités hors territoire de la MRC ont conservé leur compétence au niveau de la gestion des matières recyclables;

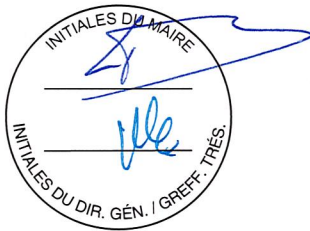
Considérant que la MRC a mandaté la firme Stratzer afin de réaliser une étude visant un éventuel regroupement au niveau des diverses collectes de matières résiduelles. Lors d'une présentation de la firme au Forum des maires du 28 juin, les 23 municipalités ont manifesté leur intention de se regrouper, dans un premier temps, pour négocier et signer une entente-cadre avec ÉEQ concernant la gestion des matières recyclables, même si d'autres avenues seront éventuellement étudiées lors de l'analyse de Stratzer. D'autres phases ultérieures de regroupement sont aussi possibles;

Considérant qu'ÉEQ a été contacté afin d'évaluer sa volonté à discuter avec les parties prenantes du territoire en vue de signer l'entente-cadre et d'adopter un calendrier d'exécution flexible connaissant la réalité en gestion des matières résiduelles du territoire des 23 municipalités intéressées. Des validations légales sont également en cours chez ÉEQ pour mieux orienter les organisations municipales dans leurs démarches de regroupement;

**2023-08-214**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De nommer la MRC représentante du regroupement des 23 municipalités lors des négociations avec ÉEQ en l'autorisant à signer l'entente-cadre au nom du groupe;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que des travaux sont encore requis pour valider et régulariser les transferts de compétence des 23 municipalités concernées vers la MRC;

Que la MRC attende le retour d'ÉEQ sur les validations concernant les relations avec les organismes municipaux et la signature d'ententes;

D'autoriser la MRC à poursuivre les démarches nécessaires afin de concrétiser ce regroupement, que ce soit via la création d'une nouvelle entente intermunicipale entre les 23 municipalités concernées et la MRC ou l'amendement d'une entente existante;

Qu'au moment opportun, les municipalités délèguent leur compétence selon les orientations proposées par la MRC afin de permettre la négociation et la signature de l'entente-cadre d'ÉEQ;

Qu'au moment opportun et selon les validations légales, les municipalités délèguent leur compétence de service de collecte et de transport des matières recyclables;

De transmettre un exemplaire de la présente résolution aux 23 municipalités concernées.

### **9.4 Suivi offres de services travaux d'électricité – Système de télémétrie**

Considérant les travaux d'électricité nécessaire à l'installation du système de télémétrie des stations de pompage de la municipalité;

Considérant que ledit projet est dans la liste des projets admissibles au programme d'aide financière « TECQ » 2019-2024;

**2023-08-215**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme Groupe Castonguay, solutions électriques Inc. au montant de 3 672 \$, plus les taxes applicables pour la réalisation des travaux d'électricité pour le projet d'installation du système de télémétrie des stations de pompage de la municipalité.

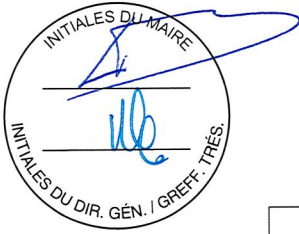
### **9.5 Projet de bouclage 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenue**

#### **9.5.1 Offre de service additionnelle en assistance technique pour la surveillance des travaux**

Considérant que les travaux seront réalisés dans le cadre du projet de remplacement de la structure P-04173 enjambant le ruisseau Charland par le ministère des Transports et de la Mobilité durable MTMD

Considérant que les travaux ciblent la construction d'une conduite d'eau potable sur une longueur approximative de 500 mètres, cette conduite servira uniquement en cas d'urgence lors de problématiques d'alimentation et/ou distribution d'eau potable dans l'une ou l'autre des municipalités.

Considérant les offres de services relatives à la réalisation de ce projet ;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Firme	Description	Prix
Tetra Tech INC	Activité préparatoire Plans et devis	59 000 \$
Cima +	Pas reçu	

- Plus les taxes applicables :

**2023-08-216**

### **IL EST PROPOSÉ PAR : ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme xxxxxx au montant de xxxxxxxxxx \$ plus les taxes applicables pour les plans et devis visant la mise en place de cette conduite d'eau.

#### **9.5.2 Analyse des soumissions SEAO**

Considérant l'appel d'offres public pour le projet de bouclage de la 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenue, publié sur le site du SEAO;

Considérant que 6 soumissions reçues le 19 juillet 2023 à 11h au bureau municipal et ouvertes publiquement le même jour et à la même heure :

Soumissionnaires	Montant
Les Excavations Ste-Croix inc.	651 594,34 \$
Sintra inc. – Région Mauricie/Centre-du-Québec	665 130,38 \$
Allen Entrepreneur Générale inc.	754 236,00 \$
L4 Construction inc.	762 815,09 \$
Groupe Gagné Construction inc.	800 722,00 \$
Cité Construction TM inc.	842 936,34 \$

*\*Taxes incluses*

Considérant l'analyse et la recommandation d'ingénieur de la firme Tetra Tech QI inc. relative au projet;

**2023-08-217**

### **IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de la firme Les excavations Ste-Croix inc. au montant de 651 594,34 \$ taxes incluses pour la réalisation du projet de bouclage de la 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> Avenue;

Cette acceptation est conditionnelle à l'exécution des travaux de remplacement des bandes de patinoire en 2023 et du projet de la Pumptrack en 2024.

## **10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.1 Rapport de permis émis en juin 2023**

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de juillet 2023 indique que 5 permis ont été délivrés pour un montant de 93 250 \$.

## **11. LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1 Achat air climatisé – Bibliothèque**

Considérant le bris de l'air climatisé de la bibliothèque au mois de juin 2023;





## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

**2023-08-218**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Valérie Giguière  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner l'achat d'un nouvel air climatisé pour la bibliothèque de Deschaillons-sur-Saint-Laurent au montant de 597,86 \$ taxes incluses.

**11.2 Offre de services – Projet Pumptrack**

Point à reporter dans une séance ultérieure.

**11.3 Offre de services – Projet 2023 bandes de patinoire**

Considérant le projet 2023 pour l'achat des nouvelles bandes de patinoire;

Considérant les offres de services reçues :

Compagnie	Nbr de portes	Matière des bandes	Prix	Installation et livraison	Paielement à l'avance	Disponibilité
PROFAB 2000 inc.	3	HDPE plastique	76 475 \$	Inclus	Non	Septembre
PERMAFIB Chef de bande	3	Fibre et aluminium	76 585,50 \$	Inclus	50% au début des travaux	Août

*\*Plus les taxes applicables*

**2023-08-219**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme PROFAB 2000 au montant de 76 475 \$ plus les taxes applicables pour l'achat des nouvelles bandes de patinoire.

**11.4 Entente de partenariat pour des activités des jeunes – La Maison Le Tag**

Considérant que la Maison le Tag s'engage à tenir une activité pour les jeunes de Deschaillons-sur-Saint-Laurent lors de la pédagogie du 22 septembre 2023 de 17h30 à 21h30;

Considérant que la Maison Le Tag fournira les ressources humaines et matérielles pour la tenue de l'activité;

**2023-08-220**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Annie Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que la municipalité s'engage à fournir gratuitement l'accès à un local pour permettre la réalisation de l'activité;

D'offrir une visibilité à l'organisme et à l'activité organisée;

Et de soutenir l'organisme dans la réalisation de l'activité.

**11.5 Honoraires supplémentaires en architecture BGA- Projet Église/ Salle multifonctionnelle ;**

Point reporté à une séance ultérieure.

**11.6 Offre de services- Projet Pumptrack ;**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Point reporté à une séance ultérieure.

### 12. QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements aux bénévoles du Marché public
- Glissement de terrains – Sécurité publique
- Prochaines activités – Comité des loisirs

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1245 route Marie-Victorin
- Bouclage 14<sup>e</sup> Avenue et 16<sup>e</sup> avenue
- Sécurité Route 132
- Marina/Côte du Quai
- Fosses septiques
- Raccordement réseau Côte du Quai
- Glissements de terrain
- Projet municipalisation réseau d'aqueduc rang Saint-Charles
- 10<sup>e</sup> Avenue – Panneau arrêt et no-parking
- Assurances bénévoles
- Permis – MRC de Bécancour
- Pumptrack
- Ponceau rang Saint-Charles Est

### 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2023-08-221

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21h20.

**Hanta Rasami**  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Christian Baril**  
Maire